

relatives à la politique, au fonctionnement et à l'administration du FMI, y compris la surveillance des politiques de change des pays membres; à l'octroi d'aide financière à ces pays; à des consultations avec les pays membres et à des études approfondies sur des questions importantes<sup>10</sup>.

29. Le Canada nomme un administrateur qui représente aussi onze autres pays, soit la plupart des pays anglophones des Caraïbes et l'Irlande. Selon le ministère des Finances, ce conseil d'administration «exerce une très forte influence. . . Les administrateurs du Fonds consultent les membres sur ces questions puisqu'en plus des ressources du Fonds, il est maintenant souvent nécessaire de trouver des sources de financement bilatérales pour aider certains de ces pays.» (1:11)

30. Le principal conseiller du Conseil d'administration du FMI en matière de politiques est le Comité intérimaire. Il s'agit d'un comité de niveau interministériel créé en 1974 pour discuter des grandes questions de politique et aviser le Conseil des gouverneurs<sup>11</sup>. Sa composition reflète celle du Conseil d'administration, chaque groupe de pays représenté au Conseil ayant droit de nommer un membre au Comité intérimaire. Chaque membre du Comité ayant droit de nommer jusqu'à sept associés, qui peuvent également participer aux réunions, la plupart des membres se trouvent donc à être représentés. Le Comité intérimaire se réunit habituellement deux fois l'an, en avril ou en mai et au moment des réunions annuelles de septembre ou d'octobre. Ses tâches sont les suivantes :

- surveiller la gestion et l'adaptation du système monétaire international,
- agir en cas de perturbations soudaines qui risqueraient de mettre en danger le système et
- examiner les propositions des Administrateurs visant à amender les Statuts du Fonds et à augmenter les quotes-parts<sup>12</sup>.

31. *Le directeur général* : Le directeur général (DG) du FMI est choisi par les administrateurs pour occuper le poste de président du Conseil d'administration, participer au Conseil des gouverneurs et siéger au Comité intérimaire et au Comité de développement. Jusqu'ici, le DG a toujours été un Européen et c'est M. Michel Camdessus qui occupe présentement le poste.

32. Le FMI est également un partenaire du Comité de développement<sup>13</sup>, qui est examiné plus loin à la section consacrée à la structure et à l'administration de la Banque mondiale.

### c. *L'évolution du FMI*

33. Tout au long des années 50 et 60, le système monétaire surveillé par le FMI était fondé sur un régime de taux de change fixe, appelé la norme «étalon-or», parce que la valeur de la monnaie de chaque pays était établie en fonction de la principale monnaie en réserve, le dollar américain, et que la Réserve fédérale des

<sup>10</sup> «Les gouverneurs du FMI délèguent nombre de leurs pouvoirs au Conseil d'administration», *FMI, Bulletin — Supplément sur le LFMI*, Washington (D.C.) : Fonds monétaire international septembre 1992, p. 4.

<sup>11</sup> Le Comité intérimaire a remplacé le Groupe des Vingt, établi en 1972, lors d'une tentative infructueuse de réformer le système monétaire. On l'avait appelé «intérimaire» parce qu'il devait être remplacé par un Conseil permanent qui n'a jamais vu le jour.

<sup>12</sup> Fonds monétaire international, *Rapport annuel de 1992*, p. 14, encadré 1.

<sup>13</sup> Le titre complet de ce comité est comité ministériel mixte des conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds pour le transfert de ressources réelles aux pays en développement.